

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achat et Logistique

Réf: AT/DOT 45/SDFS/DAL/105/2023

Nâama le:16/03/2023

À

Monsieur le Gérant de L'entreprise
Ait Amer Meziane Ibrahim
Adresse : Cité 94 Logements BAT N° 05, Tiaret
TEL 0673 44 57 55

Objet : Mise en demeure.

Dans le cadre d'exécution du contrat N°16/2021 du 12/07/2021 ayant pour l'objet la réalisation du projet « Travaux câble FO Logements ruraux en face Dictel Asla-ODN », et suite le bon de commande N°230022 du 27/02/2023, relatif aux travaux câble FO Logements ruraux en face Dictel Asla-ODN, il a été constaté :

Vous n'avez pas présenter afin de démarrer les travaux qui vous a été attribuées.

Pour, cela votre entreprise est mis en demeure pour la deuxième afin de prendre toutes les dispositions de remplir les engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours.

Le Directeur

